



Extrait du CGT ARLES

<http://cgtarles.fr/spip.php?article1364>

Le déficit de la Sécurité sociale ? Un mensonge d'Etat !

- Luites - La Sécu -

Date de mise en ligne : mercredi 6 novembre 2019

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Dire STOP le 5 décembre...

Le gouvernement et les médias ont donné un écho tout particulier à l'annonce d'un déficit de la Sécurité sociale de 5 milliards, qui justifierait une nouvelle réduction des dépenses publiques. C'est une « fake news ». La Sécurité sociale est en excédent de 11 milliards. Comment mentent-ils ? Et pourquoi ?



« C'est un coup dur pour les finances publiques. » titre le journal Le Monde, « Vers une rechute du déficit, à plus de 5 milliards d'euros » renchérit Les Echos, « Le déficit de la Sécurité sociale replonge de façon spectaculaire en 2019 » diffuse France info, « Après s'être approché de l'équilibre en 2018, les comptes de la Sécurité sociale retombent encore plus dans le rouge en 2019 » répète à longueur de journée BFMTV.

Un excédent de 11 milliards

En réalité, note Henri Sterdyniak des Economistes Attérés, « dans les Comptes des Finances Publiques on constate que la Sécurité sociale a un excédent de 11 milliards d'euros ». Comment expliquer ce hiatus ? C'est relativement simple expose l'économiste : « L'Etat impose à la Sécurité sociale de contribuer au remboursement de la Dette sociale accumulée pendant la crise financière (...) en 2019 la Sécurité sociale s'est désendettée de 11 milliards » correspondant à son excédent et il poursuit : « Mais l'Etat ne comptabilise pas cet effort quand il établit le solde de la Sécurité sociale ».

D'où vient le déficit de 5 milliards ?

Les causes de déficit seraient dues, selon le gouvernement, au financement des mesures dites « gilets jaunes » et à une explosion des dépenses sociales. Il n'y a pas d'explosion des dépenses sociales : en 2019 elles ont augmenté de 2,2 % par rapport à 2018, soit nettement moins que le PIB qui augmentait de 2,7 %. La dette de la Sécurité sociale qui était de 10 % du PIB en 2012 va passer à 7,6 % en 2020.

Ce n'est donc pas du côté des dépenses qu'il faut chercher les raisons de ce déficit, mais du côté des ressources. Le gouvernement a en effet décidé de ne pas compenser les exonérations de cotisations sociales et les allègements qu'il a dû consentir face à la colère des retraités et au mouvement des gilets jaunes et de les faire payer à la Sécurité sociale : hausse de la prime d'activité (1,2 Mds), exonération des cotisations salariales sur les heures supplémentaires (1,9 Mds), annulation de la hausse de la CSG pour les retraités ayant des revenus inférieurs à 2 000 euros (1,5 Mds), baisse du forfait social (0,6 Mds), soit au total environ 5 Milliards.

Pourquoi créer un déficit ?

Selon la loi dite « Veil » du 25 juillet 1994, l'Etat a l'obligation de compenser le coût des exonérations de cotisations sociales. En 2018 et particulièrement dans le PLFSS 2020, le gouvernement décide de passer outre et de créer un déficit de la Sécurité sociale purement artificiel, en ne compensant pas les exonérations et les allègements accordés. En définitive le gouvernement fait payer aux assurés sociaux que nous sommes le coût des mesures qu'il nous a chichement accordés.

Mais c'est une manoeuvre à double détente avec un deuxième objectif, central celui-là : « Le discours sur le déficit sert à justifier la réduction des prestations sociales » confirme Henri Sterdyniak.

Réduire les prestations sociales

En trois ans le pouvoir d'achat des prestations familiales a baissé de 2 %, celui des allocations logement de 3 %, celui des retraités dont le revenu est inférieur à 2000 Euros de 2,3 % et celui des retraités dont le revenu est supérieur à 2000 Euros de 5 %.

Cette année encore il veut économiser 4,2 milliards sur les dépenses de santé, avec un budget qui n'augmentera que de 2,1% alors que la simple reconduction des moyens nécessiterait plus de 4%. Des économies supplémentaires de 900 millions d'euros sont demandées à l'hôpital public déjà au bord de la rupture.

Dire stop le 5 décembre

Face à cette volonté d'Emmanuel Macron et de son gouvernement de démanteler la Sécurité sociale afin de réduire au minimum les prestations sociales et de justifier la privatisation rampante du secteur de la santé, il faut nous rassembler et nous associer nombreux à la journée de grève et de manifestations du 5 décembre.

Pascal Santoni (UCR-CGT)